

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 18 septembre 2018 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Philippe BOLMONT
Emmanuel LEGRY
Jean-Claude LIEBON

Christophe PORTE
Bernard SIMONIN
Corinne STOFFEL

Dominique THIRION

Excusés :

Françoise LAPICQUE

Michel MARTIN

Assiste :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invité :

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, Cabinet SECEF

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 18h40 en souhaitant la bienvenue aux participants, en présentant les excuses de certains, et en présentant Loïc DAUPHIN du cabinet SECEF, Commissaire aux Comptes de la Ligue.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD revient sur les différentes activités qui se sont déroulées pendant la période estivale.

Tout d'abord le 5 juillet avec la cérémonie de remise des récompenses, avec une bonne participation.

Il annonce ensuite que, pendant les Euro Mini Champs, il avait eu l'occasion de rencontrer avec le DGS les nouveaux élus de la municipalité de Schiltigheim, en particulier Madame le Maire et l'Adjoint chargé des Sports. Cette rencontre a permis d'avoir la confirmation que la municipalité de Schiltigheim souhaite continuer à soutenir cette manifestation.

Le Président annonce avoir reçu la notification du montant du CNDS 2018 à hauteur de 40K€ (contre 65 K€ la saison dernière), ce qui est conforme aux prévisions, mais va grever notre budget.

Il fait part aux membres du bureau du renouvellement du contrat de location pour trois véhicules destinés aux déplacements des services.

Le Président Pierre BLANCHARD fait ensuite un rapide tour sur les différentes Assemblées Générales des Comités Départementaux ayant eu lieu. Pour celles auxquelles il a participé, le championnat par équipes et sa réforme mise en place a été un des principaux points abordés.

Philippe BOLMONT, Vice-Président, qui a représenté le Président pour celle de la Haute Marne a fait part des difficultés du Comité pour le financement de l'emploi technique mis en place. Le CD 52 s'est aussi posé beaucoup de questions sur son championnat départemental et sollicite la Ligue pour être intégré au championnat territorial pour la 2ème phase. Cela soulève un certain nombre de réflexion et une réponse sera faite après étude.

Christophe PORTE, Vice-Président, a quant à lui représenté le Président lors de l'Assemblée Générale de la Marne. Là aussi ce sont surtout les questions de financement qui ont été au cœur des débats, la création du dernier emploi semblant avoir été mal analysée. Christophe PORTE s'est félicité de l'implication des clubs marnais, tous présents lors de cette réunion.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Emmanuel LEGRY, Vice-Président Délégué en charge des publications, fait remettre l'annuaire pour la saison 2018-19 aux participants.

A la question concernant les clubs non réaffiliés, le Directeur Général des Services précise que les clubs non réaffiliés au 25 juillet apparaissent en italique dans l'annuaire.

Emmanuel LEGRY fait part d'une remarque concernant la diffusion des licenciés dans cet annuaire. Il semble que cette liste soit appréciée par beaucoup de dirigeants de clubs et sera donc maintenue.

Il annonce ensuite que la préparation du prochain GETT était déjà en cours.

Le Président Pierre BLANCHARD fait part du souhait de la FFTT d'instaurer dans Ping Pong Mag une page pour les Ligues, et qu'il avait reçu à ce sujet un mail d'Éric LE DEUC.

POINT 3 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

3.1- POINT D'ACTUALITE ET REUNIONS GPD (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait le compte-rendu des deux réunions du Groupe de Pilotage du Développement.

Il regrette en particulier une relative faible participation et l'absence de trois comités lors de ces réunions.

Il se félicite que les tous les comités départementaux aient transmis le bilan des actions entreprises au cours de la saison passée.

Pour la saison à venir, Philippe BOLMONT fait part des axes prioritaires définis par la Ligue :

- accompagnement des clubs ;
- conquête de nouveaux publics ;
- mise en place des nouvelles pratiques ;
- Implanter et fidéliser de nouveaux lieux de pratique sous la tutelle de clubs existants.

3.2- POINT SUR LES CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN fait le bilan des conventions de développement passées entre la Ligue et les Comités Départementaux.

Neuf conventions ont été signées et tous les comités ont respecté la date de retour (qui était au 31 août) de leur bilan des actions menées. Globalement, les objectifs ont été atteints par tous les comités. En conséquence Bernard SIMONIN propose que la Ligue verse aux comités concernés le solde des aides prévues.

Le Bureau n'émet aucune objection à cette proposition et le versement sera donc fait prochainement.

Pour la saison 2018/2019, la convention étant pluriannuelle, les comités n'auront à renouveler que l'Annexe relative aux diverses actions à mener.

La Ligue, en concertation avec le Comité, sélectionnera au maximum 2 ou 3 actions parmi celles qui seront présentées dans les 4 axes de développement déjà définis pour la durée de l'olympiade. Les ressources budgétaires (moyens humains, matériels et financiers) nécessaires à la réalisation de ces actions seront à préciser, ainsi que les critères d'évaluation retenus pour mesurer la réussite de ces actions.

Les bilans transmis par les Comités sont parfois un peu trop volumineux et correspondent plus à des rapports d'activités souvent attendus par les Conseils Départementaux. Aussi, pour le bilan de fin de saison des actions qui seront conventionnées en 2018/2019, la Ligue va faciliter le travail des comités en transmettant à chacun d'eux un document-type comprenant à la fois un espace de présentation des actions choisies, et un espace réservé à l'évaluation des actions réalisées.

3.3- SUBVENTIONS CNDS 2018 (Bernard SIMONIN)

Bernard SIMONIN présente un récapitulatif des subventions CNDS obtenues tant par les comités que par les clubs pour l'année 2018.

Le constat est que, pour certains d'entre eux, les baisses de subventions sont importantes. Ces dernières ont visiblement été attribuées par les services de l'Etat (DDCSPP) en appliquant strictement les règles d'éligibilité des actions définies par la circulaire d'orientation du CNDS.

Bernard SIMONIN regrette néanmoins que certains comités n'aient pas jugé utile de présenter un dossier, se privant ainsi de ressources financières. Il est vrai que la constitution des dossiers devient de plus en plus complexe, mais il existe, au sein de la Ligue, des personnes formées pour l'accompagnement, et les comités peuvent bien entendu les solliciter.

3.4- DIVERS (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait part d'une rencontre qui a eu lieu avec Gilles ERB (Ancien doyen de la faculté de Strasbourg) qui vient de réaliser une thèse sur le développement du ping en travaillant avec des ligues de tennis de table.

Gilles ERB souhaite aider la Ligue sur ce thème, voire d'autres problématiques. Une rencontre aura lieu prochainement avec lui pour voir les modalités de cet accompagnement.

POINT 4 - FINANCES ET PARTENARIAT

4.1- COMPTE DE RESULTAT 2017/2018 ET BILAN AU 30 JUIN 2018 (Dominique THIRION)

Avant de présenter le bilan et le compte de résultat, LE Trésorier Général Dominique THIRION demande à Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes de la Ligue, s'il avait des remarques à formuler. Ce dernier intervient brièvement pour dire que c'était le premier bilan post fusion et que les comptes étaient bien suivis.

Dominique THIRION présente ensuite aux membres du bureau la nouvelle présentation analytique des comptes, qui laisse apparaître pour cette saison un léger excédent à hauteur de 12K€.

Une présentation plus complète sera faite lors du prochain Conseil de Ligue, en particulier avec un comparatif prévisionnel/réalisé, mais aussi le projet de Budget Prévisionnel 2018/2019.

4.2- REFLEXIONS FINANCIERES AVANT ETABLISSEMENT DU BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances, Christophe PORTE, annonce qu'une réunion de la commission financière est prévue le 28 septembre et que la question du partenariat y serait abordée. Emmanuel LEGRY note que l'excédent 2017/2018 correspond au montant des partenariats, et qu'il convient de continuer à pousser en ce sens.

Lors de cette réunion une réflexion sur les affiliations-réaffiliations sera aussi abordée pour être présentée éventuellement lors du prochain Conseil de Ligue, avant d'être soumis si possible aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre.

POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE (Corinne STOFFEL)

5.1- PROPOSITION DE CIRCULAIRE POUR LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, fait part des remarques qui lui sont transmises, remarques qui concernent surtout des questions de syntaxe.

Christophe PORTE pose une question concernant les règles de brulages, certains clubs les trouvant trop contraignantes. Ce n'est pas du ressort de la Ligue de modifier cette règle et la question pourra être posée à la FFTT.

Le Bureau, après la prise en compte des remarques faites, valide la circulaire.

5.2- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE

Corinne STOFFEL informe que la constitution des divisions et des poules a été réalisée en partie lors de la réunion de la Commission Sportive du 7 juillet, et ensuite affinée en comité restreint ce qui a représenté un énorme travail.

Elle fait remarquer que, jusqu'au niveau GE5, toutes les poules sont, à ce jour, complètes.

La Vice-Présidente fait ensuite le bilan des deux premiers colloques de l'arbitrage, celui de Tomblaine a réuni une centaine de participants et celui d'Arcis une quinzaine, les ardennais trouvant le lieu trop éloigné.

POINT 6 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

6.1- POINT SUR LES REAFFILIATIONS ET LICENCES

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait un rapide tour sur les licenciés, en indiquant que les données actuelles ne sont pas significatives, car il reste encore 15 jours avant la première journée de championnat. Les statistiques sur les licenciés seront plus fiables pour le prochain Conseil de Ligue.

En ce qui concerne les réaffiliations, nous enregistrons une perte de sept clubs (dont deux pour cause de fusion), malgré la création de trois clubs.

En règle générale il s'agit de clubs ayant moins de 20 licenciés qui disparaissent. Bernard SIMONIN fait remarquer qu'il serait bien de voir comment faire pour aider ces clubs à mieux se structurer.

En ce qui concerne la dématérialisation, à ce jour 74 clubs ont optés pour cette dernière, et 4 autres clubs devraient y adhérer prochainement, ce qui représentera plus de 25% des clubs.

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait remarquer que les clubs ayant optés pour la dématérialisation étaient les clubs qui réglait régulièrement les sommes dues à la Ligue.

6.2- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 5 OCTOBRE

Le Bureau de Ligue valide la proposition d'ordre du jour pour le Conseil de Ligue du 5 octobre, principalement dédié aux Finances.

POINT 7 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, fait le point sur les dernières demandes de subvention de la Ligue.

Il informe également le Bureau de la Ligue de l'embauche, conformément aux décisions précédentes, de Sébastien KOEHLER en tant que Cadre Technique de Ligue au 1^{er} août 2018.

Cette embauche bénéficiant désormais officiellement d'une aide du CNDS pour 4 ans.

Il annonce la signature des différentes conventions de prestation de service :

- Pour la saison 2018/2019 avec le Comité Départemental du Bas-Rhin, concernant 300h d'accompagnement au développement ;
- Pour les saison 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021 avec la FFTT, concernant 728h annuelles pour l'encadrement du Pôle France de Nancy.

Il termine en précisant que l'ancien siège de la Ligue d'Alsace, devenu lieu de stockage à Schiltigheim, avait été rendu le 31 août et que le matériel s'y trouvant avait été dispatché entre le siège de Tomblaine et le CREPS de Strasbourg.

POINT 8 - INFORMATIONS CTS

8.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

- Rentrée du Pôle

Le Pôle Espoir a repris les entraînements avec 11 membres faisant partie de 6 clubs.

- Stages estivaux et compétitions

Trois jeunes ont participé aux stages nationaux de cet été.

Guillaume SIMONIN fait ensuite le bilan des trois stages régionaux (Pont à Mousson, Matzenheim et Charleville-Mézières) et regrette que la participation n'ait été à la hauteur des espérances.

Celui de Charleville-Mézières, dans le cadre des Internationaux Jeunes de Charleville, a permis un bon travail en direction des plus jeunes (poussins/benjamins) qui ont participé ensuite avec un certain brio à la compétition, tous les jeunes atteignant les 1/4 de finale, la finale mettant aux prises deux jeunes de la Ligue (Nathan MATHIS et Arthur TACK).

Il se félicite ensuite des excellents résultats obtenus aux Championnats d'Europe Jeunes par Myshaal SABHI (Charleville Mézières CMATT) : or par équipe, argent en simple et bronze en double (CG), et Charlotte LUTZ (Schiltigheim SU) : bronze par équipe (CF).

Il rappelle également le succès de Myshaal SABHI au TOP 10 européen et indique les excellents résultats obtenus par la Ligue lors des EuroMiniChamp's, nos deux féminines Élise PUJOL (Neuves Maisons TT) et Léa MINNI (Schiltigheim SU) ayant obtenu la médaille d'argent.

En ce qui concerne les garçons, trois d'entre eux ont été dans le tableau principal, le quatrième atteignant les 1/8 de finale du tableau de consolante.

- Rentro'Ping

À ce jour, neuf clubs ont sollicité la Ligue pour la fourniture des documents concernant cette action.

Mais d'autres clubs mènent des actions avec leur propre matériel de communication.

8.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

- BPJEPS

Un lien existe sur le site de Ligue permettant d'avoir toutes les infos concernant cette formation. Cette première session démarre avec sept stagiaires.

Vendredi 21 septembre, aura lieu un jury plénier qui va entériner cette formation.

- mise à jour Plan Annuel d'Actions

Julie PILLETTE étant peu disponible, la charge de la mise à jour du Projet Associatif Global sera effectuée par Pierre LEGENDRE aidé par Guillaume SIMONIN. Après réflexion au sein du Bureau, il est décidé qu'un envoi d'un questionnaire sera fait auprès des présidents de commissions pour l'élaboration du bilan de la saison passée.

- autres dossiers

Pierre LEGENDRE rappelle que la Ligue, dans l'attente des informations fédérales sur la nouvelle filière de formation, a décidé d'organiser un stage d'Animateur Fédéral et qu'il aura lieu à Maizières les Metz du 22 au 25 octobre 2018.

Il informe aussi que l'USEP va travailler avec une trentaine d'écoles dans la Meuse en étroite collaboration avec le comité et que cela pourrait permettre de travailler dans des zones actuellement "désertes".

Pierre LEGENDRE annonce que les nouveaux formés à l'accompagnement des clubs vont être incorporés dans un conventionnement ligue pour leur mise à disposition dans les comités et/ou dans les clubs.

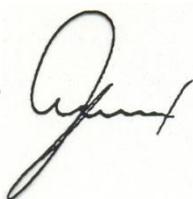
En ce qui concerne le Ping Santé, une info va être diffusée très prochainement.

POINT 9 - DIVERS

Aucune information complémentaire.

La séance est levée à 21h25.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

